

La Révolution Inachevée

Créer des opportunités, des emplois de qualité et de la richesse pour tous les Tunisiens



La Tunisie est un paradoxe économique. Elle réunit toutes les conditions pour devenir un « Tigre de la Méditerranée ». Pourtant, ce potentiel économique semble ne jamais se matérialiser. Au contraire, l'économie tunisienne est en proie à la création insuffisante d'emplois, ses résultats d'exportation sont faibles et la corruption généralisée. Même si la pauvreté recule, les disparités régionales persistent au fil du temps. Ces problèmes ont affecté l'économie tunisienne durant la dernière décennie et, en fin de compte, déclenché la révolution de 2011. Pourquoi ? Le présent rapport tente de démêler l'écheveau et de suggérer des solutions possibles.

Au cours des trois années ayant suivi la révolution, la Tunisie a réalisé d'importants progrès sur le plan politique, qui ont abouti à l'adoption consensuelle d'une nouvelle Constitution. Cependant, le système économique qui existait sous Ben Ali n'a pas véritablement changé – et les revendications des Tunisiens concernant l'accès aux opportunités économiques restent insatisfaites.

Le présent rapport intitulé *The Unfinished Revolution* est un défi lancé aux Tunisiens pour repenser leur modèle de développement économique et entreprendre une réflexion ambitieuse sur les grandes réformes susceptibles d'accélérer la croissance et la prospérité partagée, de favoriser la création d'emplois de qualité et de promouvoir le développement régional.



Quel est le « bilan de santé » de l'économie tunisienne ? Symptômes d'une paralysie économique

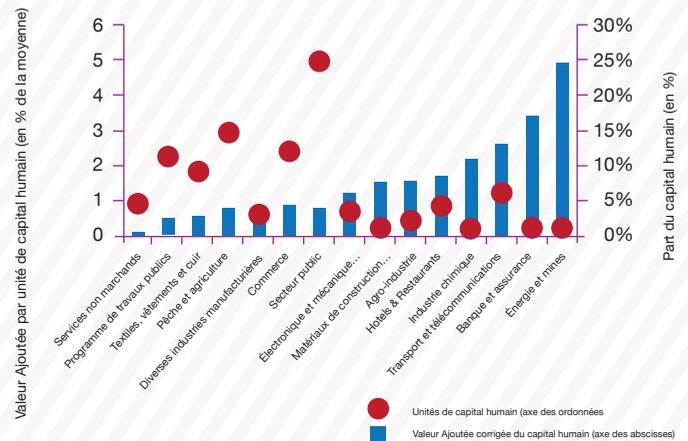
En Tunisie, la productivité du secteur manufacturier est très faible et l'économie n'a pas connu d'expansion vers des activités plus rémunératrices et à forte productivité. **La productivité du secteur manufacturier reste proche de celle du secteur agricole.**

POURQUOI ?

Ces faits soulignent l'existence de distorsions et d'obstacles au fonctionnement des marchés qui empêchent une utilisation plus efficace des ressources économiques, entravant ainsi la croissance économique et la création d'emplois. **77 % des travailleurs occupent un emploi dans des secteurs à faible productivité.**

POURQUOI ?

PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI PAR SECTEUR EN 2009



Le secteur privé se cantonne à mener des activités à petite échelle : **74 % des nouveaux emplois sont issus de l'auto-emploi (« entreprises unipersonnelles ») et il existe très peu de grandes entreprises.** Le déficit de création d'entreprises est la cause principale du faible taux de création d'emplois. Pourtant, ce faible taux d'emplois nouveaux s'explique également par le fait que la plupart des entreprises existantes ne croissent pas. En général, le secteur privé tunisien est paralysé : la majorité des entreprises ne se développent pas, mais elles ne disparaissent pas non plus, elles stagnent tout simplement.

POURQUOI ?

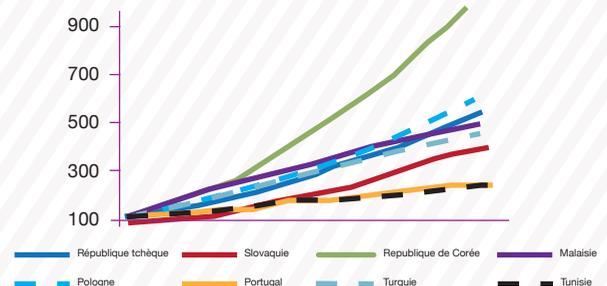
Ce constat laisse penser qu'il existe des obstacles à la concurrence qui empêchent les entreprises les plus productives de croître et de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, alors que les entreprises moins performantes continuent à mener leurs activités. En fait, la croissance des entreprises n'est que faiblement liée à leur rentabilité et à leur productivité. En d'autres termes, **les entreprises innovantes et productives ne sont pas récompensées en Tunisie.**

POURQUOI ?

Les résultats d'exportation de la Tunisie sont très faibles, en particulier si l'on considère la nature des produits exportés. **L'intégration de la Tunisie à l'UE est superficielle : sur 28 pays, 55 % de ses exportations se concentrent uniquement sur la France et l'Italie.**

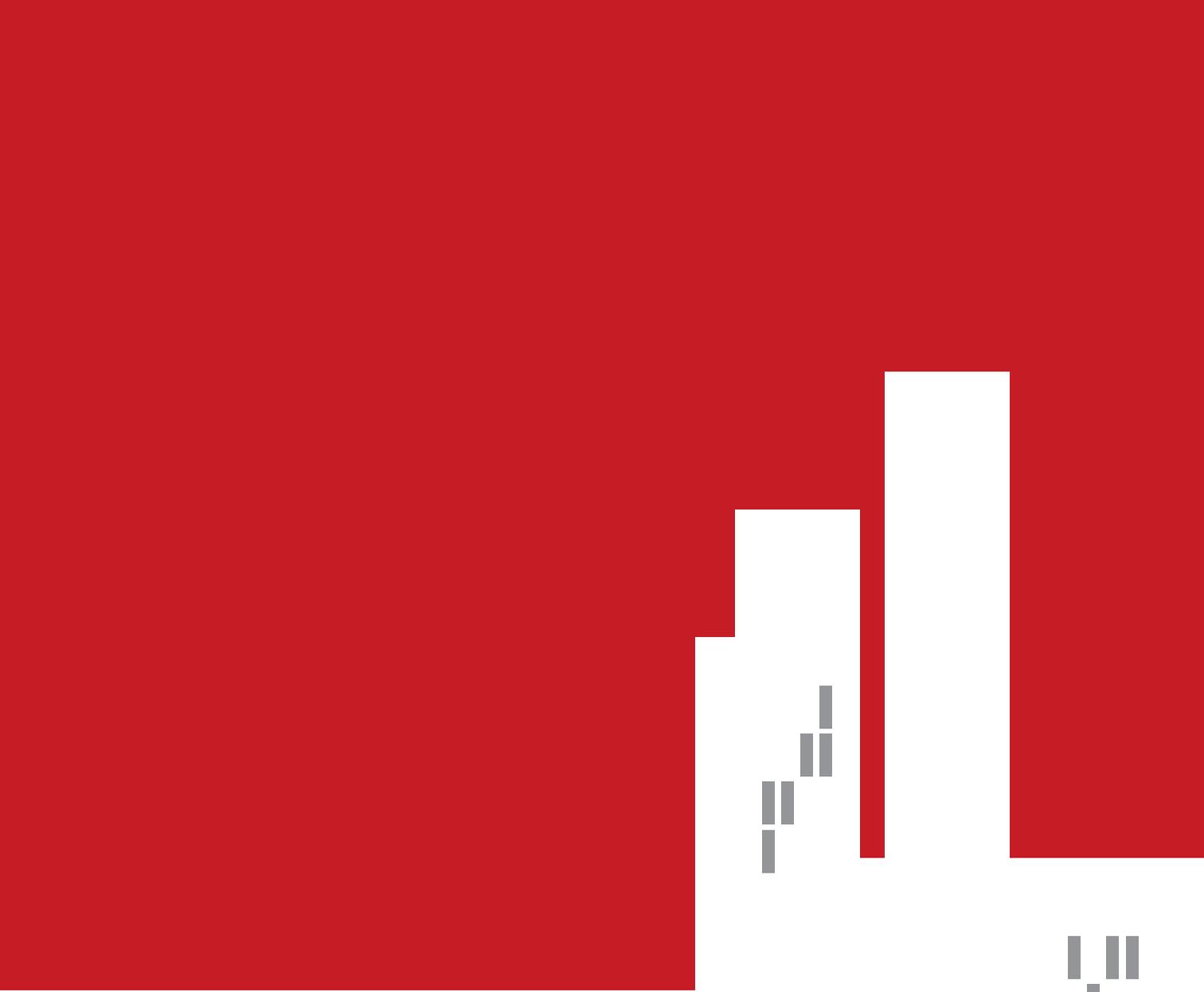
POURQUOI ?

VALEUR DES EXPORTATIONS DE BIENS ET SERVICES (1990=100), 1990-2010



En outre, le degré de sophistication des exportations tunisiennes est faible, comparé aux pays de même niveau. La Tunisie ne produit pas la plupart de ses exportations ; une part importante est constituée de biens assemblés pour la France et l'Italie. En fait, les entreprises tunisiennes semblent incapables de dépasser le cap du montage et autres tâches à faible valeur ajoutée.

POURQUOI ?



Le rapport ainsi que les documents y afférents sont disponibles en ligne:
www.banquemondiale.org/fr/country/tunisia/publication/unfinished-revolution

Quelles sont les causes de l'impasse économique ?

Les obstacles à la concurrence et l'excès de bureaucratie entraînent privilèges et corruption

La Tunisie se caractérise par un cadre réglementaire protectionniste qui réduit considérablement la concurrence et l'investissement privé, notamment les investissements étrangers directs. Plus de la moitié de l'économie tunisienne n'est ouverte qu'à un nombre limité d'entreprises. **L'absence de concurrence coûte à l'économie plus de 2 milliards de dollars par an, soit près de 5 % de la richesse du pays.**

Bon nombre des entreprises privilégiées autorisées à opérer dans des secteurs protégés sont des entreprises publiques, qui représentent 13 % du PIB et 4 % de l'emploi total. Bien souvent, elles bénéficient aussi de l'appui financier de l'État (3 % du budget public en 2013). Dans ces conditions, il est impossible pour les entreprises privées plus efficaces de se développer et de rivaliser avec elles.

Quelques entreprises privées, pour la plupart liées à la famille et aux amis de Ben Ali, bénéficient également de privilèges leur permettant d'opérer dans des secteurs lucratifs tels que les télécommunications, le transport aérien, la publicité et bien d'autres. Ces secteurs n'ont pas été ouverts à la concurrence, même après la révolution. En conséquence, **ces quelques entreprises réalisent d'énormes profits au détriment du reste : 220 entreprises confisquées à Ben Ali ne représentant que 1 % de tous les emplois réalisent néanmoins plus de 21 % de l'ensemble des bénéfices du secteur privé.** En fait, ces sociétés sont en mesure de pratiquer des prix très élevés parce qu'elles ne sont confrontées à aucune concurrence. **Près de quatre ans après la révolution, le système de politiques économiques et de réglementation qui sert d'écran de fumée pour la recherche de rentes reste intact.**

Les sociétés bénéficiant de la protection des autorités n'ont pas besoin d'être performantes parce qu'elles font face à une concurrence réduite, ce qui leur permet de produire des biens et services de faible qualité vendus à des prix plus rémunérateurs. **Le coût des appels internationaux est 10 à 20 fois plus élevé que le prix du marché international.** De même, le coût des billets d'avion est beaucoup plus élevé que la normale. Et les exemples abondent. En outre, la qualité de ces produits et services reste faible.

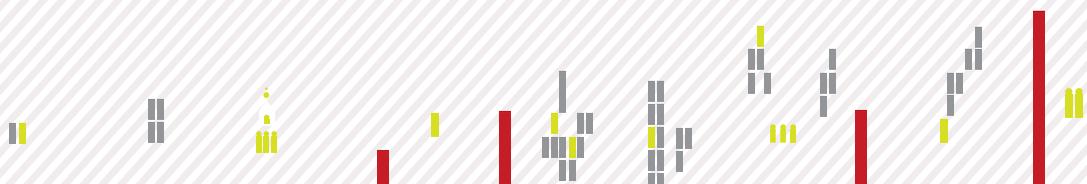
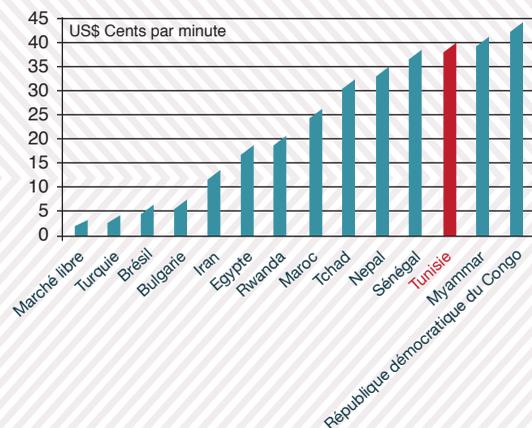
Les sociétés évoluant dans le segment ouvert de l'économie sont obligées de payer les prix élevés pratiqués par ces entreprises protégées. Ces coûts rendent les entreprises moins compétitives, ce qui signifie qu'elles ne peuvent pas produire aux mêmes prix et avec la même qualité que des entreprises étrangères.

En outre, **la gestion des lourdeurs bureaucratiques et réglementaires absorbe 25 % du temps des dirigeants et près de 13 % du chiffre d'affaires des entreprises.**

En conséquence, les entreprises tunisiennes ne sont concurrentielles que dans les activités à forte intensité de main-d'œuvre peu qualifiée, comme le montage, puisque les salaires versés aux travailleurs peu qualifiés en Tunisie restent faibles par rapport à d'autres pays. Les entreprises tunisiennes se limitent essentiellement à l'importation de composants fabriqués à l'étranger et à leur montage en Tunisie pour réexportation. Cela se traduit par moins d'emplois, des salaires plus bas et peu d'opportunités pour les nombreux diplômés qualifiés que compte le pays.

La réglementation excessive et l'omniprésence de l'État ont également entraîné une prolifération de pratiques comme la corruption, le copinage, l'évasion fiscale et douanière, etc. On estime à 2 % du PIB annuel le coût de la corruption supporté par la Tunisie. La fraude douanière, l'évasion fiscale et les abus de marchés publics sapent la concurrence en favorisant les entreprises les mieux introduites et celles qui pratiquent la corruption. **Le résultat est un environnement basé sur les privilèges et les rentes, qui inhibe l'émergence d'entreprises compétitives** et la réaffectation efficace des ressources vers les entreprises les plus productives. On aboutit en fin de compte à des emplois en nombre limité et de moindre qualité.

COÛT DES APPELS INTERNATIONAUX À PARTIR DES ÉTATS-UNIS VERS DIVERS PAYS SUR SKYPE

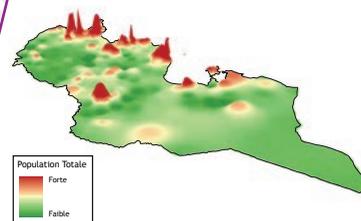


Les politiques économiques sont nombreuses, pour la plupart bien intentionnées, mais malavisées

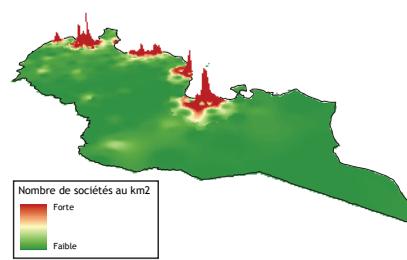
Le Code du travail ne favorise pas les investissements dans les activités à forte intensité de main-d'œuvre et contribue paradoxalement à l'exploitation des travailleurs et à la précarité de l'emploi. **Le Code du travail introduit une dichotomie entre le contrat rigide à durée indéterminée (CDI) et le contrat précaire à durée déterminée (CDD). Ce dualisme favorise l'investissement dans les activités qui peuvent facilement recourir aux CDD** (généralement des emplois peu qualifiés et des activités à faible productivité) et se traduisent par une mobilité excessive de l'emploi, l'informalité et les pratiques de travail abusives. En outre, **plus de 50 % des travailleurs ne sont pas couverts par le système d'assurance sociale. Et pourtant, le coût élevé des cotisations sociales (fiscalité élevée) encourage l'informalité.**

Le secteur financier n'est pas très performant. Le niveau global de prêts consentis par les banques au secteur privé reste en deçà du potentiel d'environ 10 % du PIB. En outre, la qualité des projets financés est également décevante, comme en témoigne le taux élevé de projets incapables de financer le remboursement des prêts ayant servi à leur mise en place. Le secteur bancaire se caractérise par des défaillances notables en matière de gouvernance. En particulier, **les grandes banques publiques ont été protégées de la concurrence et reçoivent sans cesse des subventions qui leur permettent de continuer à être médiocres et à prêter aux entrepreneurs bien introduits au lieu de sélectionner les projets les plus performants.** Les personnes ayant des relations ont un accès facile au crédit, alors que dans le même temps environ 34 % des entreprises considèrent l'accès au financement comme une contrainte majeure. En conséquence, les banques publiques ont accumulé des pertes s'élevant à au moins 3 % du PIB (soit plus de 1,5 milliard de dollars) et nécessiteront un renflouement par le budget public. Le régime inefficace des faillites exacerbe ces problèmes, car il permet aux entreprises peu performantes de continuer à fonctionner (même si elles ne parviennent pas à rembourser leurs prêts), ce qui compromet la réussite et la croissance des entreprises plus efficaces.

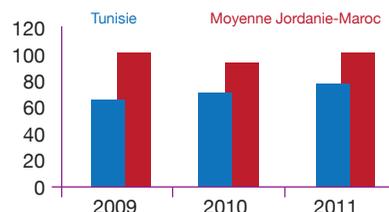
La politique d'incitation aux investissements est onéreuse et n'a contribué ni à la création d'emplois ni à la réduction des disparités régionales. Les incitations à l'investissement coûtent cher (2,2 % du PIB en 2009) et sont en grande partie une forme de gaspillage puisque 21 % seulement des entreprises n'auraient pas pu investir sans avantages fiscaux. **Le coût de chaque emploi supplémentaire créé grâce aux incitations est d'environ 30 000 dinars par emploi et par an** (environ 20 000 dollars en 2009). En outre, ces mesures incitatives profitent largement aux entreprises exportatrices qui sont naturellement situées le long de la côte : 16 % seulement des emplois ont été créés dans les régions de l'intérieur du pays. Enfin, la dichotomie « onshore - offshore » est désormais au cœur de la faible performance de l'économie : la faible efficacité des secteurs « onshore » protégés affecte négativement la compétitivité des secteurs « offshore ».



DENSITÉ DE LA POPULATION (HAUT) ET DENSITÉ DES SOCIÉTÉS (BAS) PAR KILOMÈTRE CARRÉ EN TUNISIE EN 2012



EMPRUNTS PRIVÉS EN % DU PIB (2000-2010)



La situation peut s'améliorer : libérer le potentiel économique de la Tunisie

La concurrence accrue et la réforme du secteur bancaire pourraient plus que doubler la création d'emplois avec un apport de 100 000 emplois supplémentaires par an.

Nous estimons qu'une plus grande concurrence et la réforme du secteur bancaire seraient très bénéfiques à la Tunisie : **un renforcement de la concurrence entraînant une diminution de 5 % des marges des entreprises augmenterait la productivité du travail de 5 % en moyenne, ce qui se traduirait par une progression plus forte du PIB de 4,5 % et par la création d'environ 50 000 nouveaux emplois par an.** Les avantages les plus notables seront enregistrés dans les secteurs clés.

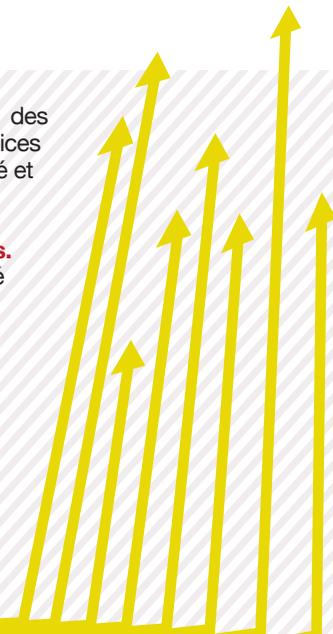
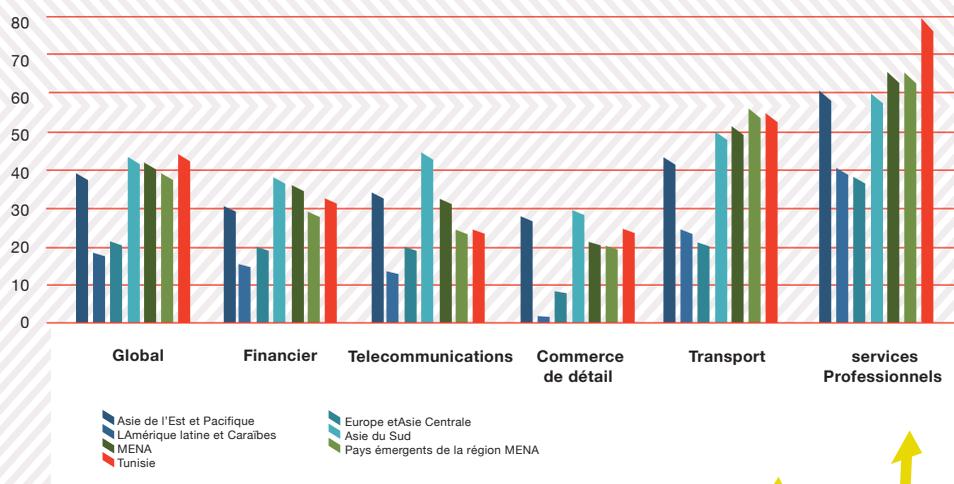
La réforme du secteur bancaire pourrait entraîner une augmentation de l'investissement privé intérieur de 2 % par an, soit 38 000 emplois supplémentaires par an. D'autres emplois peuvent être créés grâce à l'amélioration des politiques dans l'industrie, les services et l'agriculture.

La Tunisie peut devenir un leader mondial de l'exportation de produits manufacturés à forte intensité de salaire, tels que : a) les textiles et les vêtements ; b) le cuir et les chaussures ; c) les équipements électriques et mécaniques ; d) les produits chimiques ; e) le verre, le fer, les matériaux métalliques pour la construction; et f) le mobilier sanitaire et de maison. **Les entreprises manufacturières tunisiennes ont jusqu'ici été incapables de fournir des prestations dépassant les simples tâches à forte intensité de main-d'œuvre dans ces secteurs, en grande partie à cause des distorsions et des coûts liés aux politiques économiques actuelles** : obstacles à la concurrence, distorsions induites par le dualisme « onshore-offshore », bureaucratie excessive, et défaillances du marché du travail et du secteur financier. S'attaquer à ces problèmes permettrait aux sociétés manufacturières tunisiennes de devenir de plus en plus concurrentielles dans les segments à forte valeur ajoutée de ces chaînes de valeur, ce qui produirait davantage d'emplois de meilleure qualité.

L'ouverture du secteur des services pourrait stimuler la croissance de 1 % du PIB et favoriser la création de 7 000 emplois supplémentaires par an, notamment pour les diplômés. L'entrée dans le secteur des services en Tunisie est parmi les plus restrictives au monde. Les obstacles à l'entrée dans ce secteur ont créé une situation de rentes et de privilèges, et ce secteur demeure par conséquent très inefficace. Cela sape la compétitivité de l'ensemble de l'économie tunisienne. Au nombre des sous-secteurs à potentiel élevé figurent les télécommunications et les TIC, la délocalisation, les services professionnels, les transports aériens et maritimes, la logistique, le tourisme et les services de santé et d'éducation.

La Tunisie dispose d'un vaste potentiel inexploité dans les produits agricoles méditerranéens. Cependant, la politique agricole de la Tunisie est plutôt essentiellement axée sur la sécurité alimentaire ; et le secteur agricole concentre ses activités sur des produits continentaux à forte intensité d'eau dans lesquels la Tunisie n'est pas compétitive. Les politiques actuelles exacerbent les disparités régionales et entraînent une perte nette de 1 % du PIB du pays. Par ailleurs, la redistribution des subventions agricoles est très inéquitable car elle profite surtout aux grands propriétaires terriens et principalement dans les zones côtières. **L'abandon des politiques agricoles actuelles et l'appui à l'agriculture au moyen de politiques horizontales sont des mesures qui pourraient stimuler la croissance économique de 1 % du PIB et générer 14 000 emplois supplémentaires par an.** En outre, cela aurait des retombées pour près de 70 % des agriculteurs et profiterait principalement aux régions de l'intérieur du pays. L'actuel labyrinthe institutionnel et bureaucratique constitue également un sérieux obstacle à l'investissement dans le secteur agricole.

INDICE DE RESTRICTIVITÉ DES ÉCHANGES DE SERVICES (IRES) PAR SECTEUR ET PAR RÉGION



La Tunisie se trouve à la croisée des chemins : elle peut choisir un nouveau modèle, non seulement pour l'économie mais plus largement pour la société

Les Tunisiens doivent débattre d'une nouvelle vision pour le développement du pays. En plus de préserver la stabilité macroéconomique, les réformes économiques sont nécessaires pour créer un environnement économique plus sain qui favorise l'investissement et la productivité et améliore la compétitivité et la création d'emplois. Parallèlement, il est nécessaire de redistribuer équitablement la richesse afin que personne ne soit laissé pour compte. **Le rapport met en évidence les réformes nécessaires pour doper la croissance et la création d'emplois : renforcer la concurrence et simplifier le cadre réglementaire, repenser la politique d'investissement, restructurer le secteur financier et améliorer le système de protection sociale et réduire les inégalités.**

Il ne sera pas facile de changer de modèle de développement...

Le processus de changement comporte des risques et des obstacles importants. **Les privilèges et les rentes associés au système actuel sont profondément enracinés et les lobbies s'opposent fermement à tout changement qui les priverait de leurs privilèges.** En retardant l'application de réformes économiques, on augmente le risque de voir des groupes d'intérêts saisir les opportunités actuelles à des fins de recherche de rentes et d'occuper une position de force qui leur permettrait de faire obstacle au changement. En outre, **l'application progressive des réformes économiques chère à l'administration tunisienne constitue un risque pour l'avenir du pays.** Il est clair qu'il ne suffira pas d'apporter des changements marginaux aux politiques économiques.

En se fondant sur l'expérience internationale, les mesures suivantes pourraient être envisagées pour accroître les chances de succès du changement préconisé : a) création d'un « Groupe de réformes » de grande capacité dans les services du Premier ministre ; b) élaboration du programme de réformes dans le cadre du processus d'intégration économique régionale et internationale ; c) lancement d'un dialogue national sur le programme de réformes ; et d) capitalisation de l'expérience du dialogue social tripartite comme un vecteur puissant permettant de faciliter l'instauration d'un nouveau contrat social.

